

JUIN 2015

Sommaire :

Page 1 Le mot du Maire

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Site internet

Page 2 Informations générales

Les taux d'imposition

Page 3 Le budget

Informations complémentaires

Page 4 Les évènements du second semestre



MONTRÉAUX

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du Maire

Après trois ans de travaux « mairie-école », ces derniers sont enfin terminés et l'inauguration aura lieu le samedi 5 septembre 2015.

Nous avons voulu les réaliser comme promis sans emprunt et avec un maximum de subventions tout en baissant les impôts.

Beaucoup de travaux importants ont été exécutés parallèlement (Rue du Colonel Rol-Tanguy jusqu'au château d'eau, route de St Laumer à la Michollerie, au cimetière, Chemin sécurisé « Carapatte » pour le cheminement entre le Bourg et la salle associative, mini-giratoire rue St Denis etc,...).

Malgré les baisses importantes de dotations de l'État et la réforme des rythmes scolaires à la charge des communes, vos taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ont baissé de nouveau cette année.

Les travaux 2015 à réaliser sont : la réfection de la route de la Gravelière et le Chemin des Rabris, la réfection du plafond et la mise aux normes de l'électricité de l'église ainsi que la fin de l'aménagement de l'aire de jeux et de pique-nique au Champ de foire.

Afin que notre commune ne prenne pas de retard sur l'information et de la mettre en valeur en favorisant les commerces, la location de chambres d'hôtes, les vigneron et artisans, un site « internet » va voir le jour prochainement. N'hésitez pas à vous connecter sur « www.montreaux.fr » !



L'Église Saint Pierre Saint Paul

L'église municipale Saint Pierre et Saint Paul a été construite en 1856 et consacrée en 1859 par Mgr Pallu du Parc, ainsi qu'en témoigne le très beau vitrail de l'atelier Lobin de Tours offert à la fabrique par le curé Rodet. Elle a succédé à notre ancienne église dite du cimetière des XIIe siècle-XVIe siècle, consacrée à Saint Blaise.



Saint Pierre



Saint Paul

L'église a d'abord fait l'objet de travaux de restauration des vitraux très dégradés en 1991, puis de ravalement extérieur il y a quelques années, avec un souci de respecter le caractère architectural du XIXe siècle.

Le premier semestre 2015 verra la réfection des voûtes fissurées des trois nefs ainsi que leur mise en peinture, la mise aux normes de l'installation électrique et enfin l'installation d'un chauffage pour les périodes de basse température.

A cette occasion, le maire et le conseil municipal ont souhaité désormais honorer les saints patrons de la commune à l'occasion de leur fête annuelle fin juin.

C'est pourquoi, le 28 juin 2015, à l'issue de la messe annuelle, la municipalité est heureuse d'offrir le partage d'un pain brioché accompagné du verre de l'amitié.

Une visite guidée de l'église sera assurée les 28 juin, 18 juillet, 8 août, 23 août et le samedi 19 septembre pour la journée du patrimoine. Rendez-vous devant l'église à 15 heures.

www.montreaux.fr

C'est avec grand plaisir que nous vous informons de l'ouverture prochaine de notre site internet « www.montreaux.fr ».

Nous avons souhaité vous faire découvrir ou redécouvrir notre village. Vous y trouverez son organisation, ses actualités, ses animations et des renseignements pratiques consultables à toute heure du jour...et de la nuit.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques.

En espérant que vous apprécierez ce nouveau moyen de communiquer, je vous souhaite une bonne découverte de notre site.

Bonne navigation !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

FERMETURE D'UNE CLASSE SUR LE RPI - ON L'A ÉCHAPPÉ BELLE !

L'inspection d'académie avait, dans son projet de fermeture de classes pour la rentrée 2015, programmé la fermeture d'une classe sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Mesland-Monteaux-Veuves.
La présidente du SIVOS et les délégués, les maires des communes de Mesland, Monteaux et Veuves, les parents d'élèves et le corps enseignant ont rapidement réagi en faisant connaître leur opposition à cette fermeture.

L'inspectrice d'académie a reçu une délégation qui a fait valoir ses arguments, à savoir :

- Les investissements importants réalisés par les communes,
- La mise en place de TAP de qualité qui ont eu un coût non négligeable pour les budgets,
- L'organisation de nos sites (maternelle à Mesland et primaire à Monteaux),
- Une contrainte supplémentaire à notre territoire déjà identifié comme socialement défavorisé.

La mise en œuvre d'une intervention commune a permis de faire annuler ce projet de fermeture.



L'AIRE DE JEUX S'AGRANDIT



Dans le cadre de ses investissements, la commune a poursuivi la réalisation d'une aire de jeux et de pique-nique au « Champ de foire ».

Dorénavant, les petits disposent de 2 jeux à ressort, d'une passerelle et d'un toboggan (l'utilisation de ceux-ci se font sous la responsabilité des parents).

Les plus grands peuvent s'adonner au foot sur le stade, au basket avec son panneau, au ping pong ou à la pétanque.

Deux tables permettent de pique-niquer en famille ou entre amis.

L'accès de ce lieu a été refait par la création d'un parking.

JEUNES DIPLÔMÉS (rappel)

La Municipalité souhaite organiser une réception annuelle à l'occasion de laquelle elle remettra un cadeau aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, secondaire et professionnel.

Pour participer à cette réunion dont la date sera fixée dès la rentrée de septembre 2015, les jeunes doivent avant le 30 septembre 2015 :

- S'inscrire en mairie,
- Présenter la photocopie du diplôme obtenu et un justificatif de domicile aux heures d'ouverture des bureaux ou déposer les documents dans une enveloppe dans la boîte à lettres de la mairie.

Les diplômés de l'année 2014 seront reçus avec ceux de l'année 2015. Ils devront fournir à la même date les documents nécessaires.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants (hors tri sélectif communal et déchets végétaux) se fera dorénavant les **1^{er} mardi de juin et de décembre**, la déchetterie de Chouzy sur Cisse étant désormais fermée le jeudi.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : « TENDANSES »

Elle s'intitule TENDANSES et va s'installer sur la commune en juillet 2015. Son objet est l'animation de la commune par des activités conviviales dont la danse pour tous niveaux, en couple ou non.

Renseignements auprès de Gilles DEHOVE au 06 07 03 50 51.

LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Les taux votés par le conseil municipal, sur proposition de M. le maire sont pour l'année 2015 les suivants. Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de ceux-ci depuis 2011.

	<u>Taux</u>	<u>Rappel des taux</u>				<u>Taux moyens* du département(2013)</u>
	2015	2014	2013	2012	2011	
Taxe d'habitation	16,61%	16,61%	16,61%	16,61%	16,61%	23,88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	29,00%	31,00%	32,00%	36,00%	39,20%	21,18 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	68,00%	75,00%	77,00%	81,00%	93,88%	51,32 %

Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives cadastrales qui servent de base de calcul des taxes locales a été maintenu à 1,009% par l'Assemblée Nationale pour 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRÉVISIONNEL

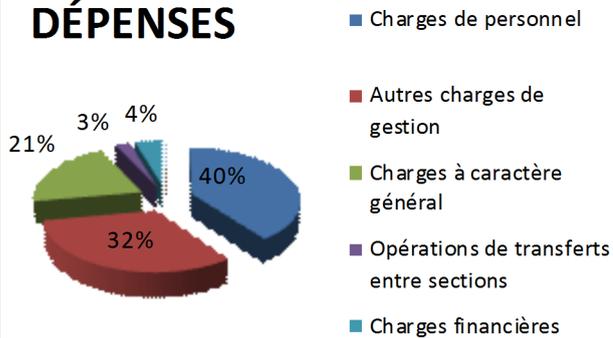
COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif représente la situation budgétaire de la commune pour l'année 2014. Il est constitué par le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

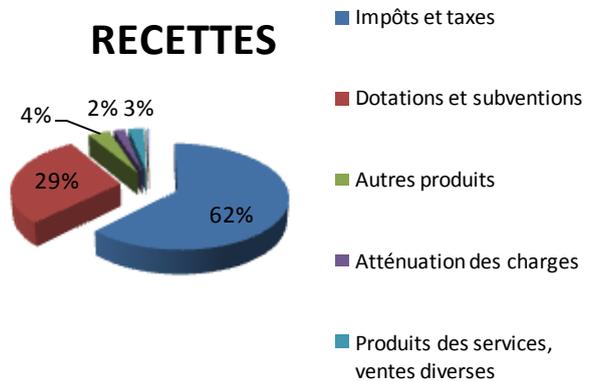
Le compte administratif présenté lors de la session du conseil municipal du 2 avril 2015 a été voté à l'unanimité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

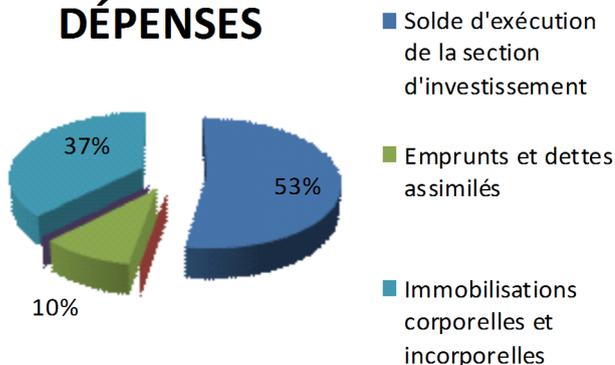


RECETTES

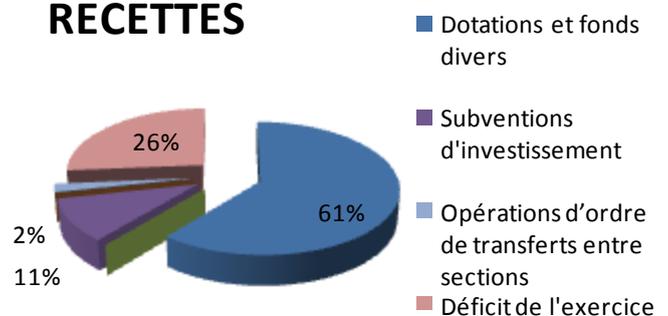


BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



RECETTES



BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes à 1 219 380 €, dont 817 870 € en fonctionnement et 401 510 € en investissements.

Les baisses de dotations (- 19 384 € pour 2015), notre volonté de baisser encore cette année les impôts locaux (- 12 696 €) et la mise en œuvre des rythmes scolaires, entraînent des contraintes budgétaires, qui font que c'est avec une très grande prudence que le conseil municipal a bâti le budget, de façon à intégrer progressivement la poursuite des baisses des dotations aux communes.

Le budget primitif a été adopté lors de la session du conseil municipal du 2 avril 2015 à l'unanimité.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Les taux votés par Agglopolys concernant la commune de Monteaux pour 2015 restent inchangés par rapport à ceux de 2014 à savoir :

- taux additionnel à la taxe d'habitation : 9,57%
- taux additionnel à la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,33 %
- taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16,40 %

Les Évènements et Festivités du second trimestre 2015

27 juin 2015 : « Kermesse des écoles de Mesland-Monteaux » à partir de 14h au stade de Mesland. Les enfants présenteront le spectacle de fin d'année. L'APE tiendra des stands de jeux et une buvette. Elle organisera une tombola. Le bénéfice de cette journée permettra d'aider au financement des projets d'école.

28 juin 2015 : Église Saint Pierre Saint Paul.
Messe suivie du partage d'un pain brioché accompagné du verre de l'amitié offert par la municipalité.

28 juin 2015 : La 32ème édition du rallye vélo organisée par le comité des fêtes.
Parcours de 26 km accessible à tous, Rdv à 8 h 30 Place Bernard Montebise. Inscription obligatoire chez les commerçants, au 02.54.56.87.52 ou au 02.54.70.23.86.

4 juillet 2015 : Initiation au défibrillateur organisée par les sapeurs pompiers au Centre de secours.
RDV au centre de secours

14 juillet 2015 : 16 H 30 Rassemblement à la mairie et défilé dans les rues de MONTEAUX.



Puis, place Bernard de Montebise

- Jeux pour les enfants et les adultes au cœur du village
- Dégustation des traditionnelles « Chouennes Monthéobaldiennes »
- Paëlla à réserver auprès des pompiers
- Bal populaire
- Feux d'artifice

1er août 2015 : Initiation au défibrillateur organisée par les sapeurs pompiers.
RDV au centre de secours

5 septembre 2015 : Inauguration officielle des travaux de rénovation et de modernisation de la mairie et de l'école rue Abbé Pilté.

Venez nombreux, un verre de l'amitié est offert à tous sous le préau de l'école.

6 septembre 2015 : 26^{ème} Vide Grenier « Michel Cholet » dans les rues du centre bourg organisé par le comité des fêtes.

Inscription auprès des commerçants (emplacement gratuit). Une buvette associée à un stand de restauration avec andouillettes, saucisses, merguez, frites, etc... permettront de se restaurer.

12 septembre 2015 : Tournoi de pétanques organisé par l'association « Tendanses ».
RDV à la salle associative

11 novembre 2015 : Commémoration du 11 novembre 1918.

14 novembre 2015 : « Soirée des chasseurs ».
Repas suivi d'une soirée dansante. Inscription et renseignements au 02.54.70.23.86

24 novembre 2015 : Sainte BARBE des Sapeurs Pompiers à Mesland.
Cérémonie avec présentation de matériels en présence des Sapeurs Pompiers de Monteaux, Onzain, Mesland et Chouzy.

29 novembre 2015 : Loto organisé par l'A P E - Salle des fêtes de Mesland.

6 décembre 2015 : Randonnée Pédestre « LA MONTHÉOBALDIENNE » organisée par l'association de gymnastique de Monteaux.

Départ à la salle associative à partir de 07 h 30 ; 4 parcours de 9,5 km, 14 km, 17 km et 22 km
Halte casse-croûte à mi-parcours et vin de l'amitié au retour.

13 décembre 2015 : Concert « La rêveuse - Trio et quatuors de Telemann » organisé par le conseil Départemental.
À la salle associative, entrée de 10 € et 18 € ; informations au 02.54.20.82.66

Visite guidée de l'église Saint Pierre Saint Paul de Monteaux (Rdv à 15 h devant l'église).
18 juillet, 8 août, 23 août et 19 septembre 2015 (journée du patrimoine).



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
24 rue de la Vallée— 41150 MONTEAUX

Directeur de publication Yves Lehouelleur
Rédaction : Commission de la communication

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 02 54 70 26 41
Messagerie : mairie.monteaux@wanadoo.fr